

# Projet Educatif Local

de la ville de Grand-Couronne

2019-2024



# préambule



***Eduquer signifie éveiller l'enfant, l'accompagner à développer ses capacités physiques, psychiques et intellectuelles, l'aider à épanouir ses potentialités, répondre à sa curiosité, éveiller sa sensibilité, sa créativité et développer son sens critique. Il s'agit aussi de le préparer progressivement à l'évolution sociale, culturelle et économique de la société, elle-même inscrite dans un contexte mondial.***

Si l'Education initiale est fondamentale dans le parcours de l'enfant, il faut rappeler qu'elle est un long processus qui débute à la naissance et qui se poursuit tout au long de la vie.

Dans notre société, on constate que l'Education cristallise des tensions toujours plus nombreuses. L'école ne peut seule, faire face aux inégalités croissantes, à la peur du déclassement et à l'échec scolaire sans la mobilisation de toutes les forces vives de la société.

Ainsi, depuis les premières lois de décentralisation, la commune est, face à ces enjeux, devenue l'acteur pivot : du fait des compétences obligatoires qui sont les siennes mais aussi, au même titre que l'école, elle est devenue le lieu de convergence de toutes les questions liées à l'exercice de la citoyenneté et du projet républicain. La commune a une place toute particulière. Elle est légitime pour associer, coordonner l'ensemble des acteurs pour mener et animer une politique éducative sur son territoire, lieu de vie et d'intégration des enfants et de leurs familles. C'est véritablement à cette échelle que l'on peut construire, d'une part, une continuité éducative et, d'autre part, favoriser des convergences éducatives.

La commune s'est investie de manière déterminée et volontariste bien au-delà de ses simples compétences obligatoires. Les enfants Grand Couronnais peuvent ainsi disposer d'une offre éducative riche et variée dans des domaines tels que le sport, la santé, la culture, le développement durable ou encore la technologie et la science.

**Dans ce souci de cohérence et d'efficience, la Ville de Grand-Couronne a souhaité élaborer un Projet Educatif Local en faveur 0- 20 ans associant ses partenaires autour de valeurs communes, de principes directeurs et d'objectifs communs.**

## LE PEL ET SON TERRITOIRE DE MISE EN OEUVRE

Un Projet Éducatif Local constitue un cadre de référence formalisé pour mener une politique éducative cohérente et ambitieuse sur un territoire défini. Il intègre le Projet Educatif De Territoire (PEDT).

S'appuyant sur le territoire et ses ressources, il permet à tous les partenaires éducatifs de formuler des objectifs communs et de s'approprier une culture et un langage commun.

S'il existe une dynamique globale à l'échelle de la commune, il est néanmoins important de prendre la mesure de la distinction des différents bassins de vie sur le territoire. En effet, chaque quartier de la ville fonctionne de manière différente. Cette échelle implique des adaptations spécifiques et la mobilisation de ressources différentes. Dans ce cadre, la ville s'appuie notamment sur les orientations définies dans le cadre du contrat de ville.

Définir un PEL s'est aussi prendre la mesure de l'importance que doit avoir le territoire éducatif. Son action doit permettre un rayonnement plus large que ses propres frontières et doit donner la capacité à ses habitants de pouvoir se projeter au-delà des frontières de la ville et ainsi saisir l'ensemble des ressources existantes à des échelles de territoire beaucoup plus large.

Il est bien plus qu'un programme d'actions, il est un processus dynamique qui donne du sens à l'ensemble du domaine éducatif jusqu'aux actions éducatives elles-mêmes.

Le Projet Educatif Local constitue aussi une nouvelle approche des questions éducatives dans leurs relations avec le tissu social, culturel et économique local.

Il conduit, de fait, à repenser l'éducation dans son ensemble et non plus isolément les questions scolaires, périscolaires ou extrascolaires. En effet, la réussite éducative d'un enfant se construit à travers différents espaces éducatifs, celui de la famille, celui de l'école, celui des activités quotidiennes durant lesquels il expérimente ses acquisitions scolaires, découvre de nouveaux horizons, développe de nouvelles aptitudes, accroit sa confiance et son autonomie et apprend à vivre avec les autres.

# LES VALEURS SUR LESQUELLES SE FONDE NOTRE PROJET EDUCATIF LOCAL



## Les textes fondateurs

Construire une action éducative implique nécessairement de s'accorder sur des valeurs partagées. Celles-ci s'appuient sur les textes généraux, qui fondent notre modèle de société :

- La Constitution Française avec la devise de la République : liberté, égalité, fraternité
- La Convention Internationale des Droits de l'Enfant
- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

## Des principes immuables qui guident le projet

- Reconnaître et accompagner les parents comme premier éducateur en respectant leur histoire de vie, leur culture, leur cadre de référence et en les associant dans l'analyse des besoins et les choix des mesures éducatives avec l'ensemble des intervenants auprès des enfants,
- Considérer l'enfant dans sa globalité et non seulement comme élève et ainsi articuler au mieux les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire,
- Affirmer l'équité, la mixité et l'égalité des droits aux services et aux activités péri et extra scolaires, aux équipements municipaux et associatifs, et plus globalement aux savoirs, à la culture et aux loisirs, notamment en instaurant une tarification adaptée aux capacités contributives de chaque usager,
- Rendre l'enfant acteur de son éducation,
- Développer le sens de l'intérêt général par rapport à l'intérêt particulier afin d'apprendre aux enfants les principes du « vivre ensemble », à se respecter, à discuter, à argumenter et à développer son sens critique,
- Soutenir l'enfant dans l'apprentissage de son autonomie.

## Ce que nous souhaitons transmettre

- Se respecter et respecter les autres,
- Développer le sens de la solidarité, de la coopération et du vivre ensemble,
- S'engager, être responsable et participer à l'évolution sociale,
- Vers plus d'égalité et de respect de la dignité humaine,
- Développer le sens critique,
- S'ouvrir aux autres et au monde.

## Ce que nous souhaitons construire ensemble

- Développer les pratiques citoyennes permettant à l'enfant et à l'adulte de s'exprimer et de décider ensemble,
- Rechercher l'épanouissement et la qualité de vie de chacun et développer son autonomie, comme moteurs de l'activité sociale,
- Construire une estime de soi,
- Promouvoir l'émancipation individuelle et collective,
- Promouvoir l'ouverture aux autres et au monde par l'accès à la connaissance,
- Accroître les facultés individuelles de choix et d'action dans un cadre collectif,
- L'égal accès à l'éducation et à la connaissance pour tous,
- La réduction des inégalités,
- Le refus de toute discrimination, qu'elle soit de nature culturelle, sociale ou sexuelle,
- Le respect de la laïcité,
- L'expression des enfants dans tous les espaces éducatifs,
- La coopération avec les parents, reconnus comme premiers éducateurs, dans tous les espaces éducatifs,
- La prise en compte de la contribution de tous les acteurs (enfants, familles, éducateurs, institutions),
- La cohérence et la complémentarité des différents projets, dans la continuité des temps de l'enfant,
- L'émergence d'une culture commune.

## LA MÉTHODE



### Un travail de diagnostic

La mise en place d'un projet éducatif local passe par un travail d'évaluation des ressources du territoire et des fragilités de ce dernier pour orienter les actions. Durant le processus de sa mise en œuvre, cette « photographie » des caractéristiques de la ville permet de répondre au plus juste aux besoins et attentes des familles, des enfants et des jeunes. Ainsi, sur la base des orientations éducatives de la ville et de ses partenaires, le projet prend sens tout au long de sa mise en œuvre.

### La consultation des parents et des jeunes

Fidèle à son ambition, la ville favorise la participation de tous à l'élaboration de ce projet. Cela implique nécessairement d'être attentif aux préoccupations de tous et ainsi de permettre l'expression des souhaits de l'ensemble des usagers et bénéficiaires des propositions et actions mise en œuvre. Dans le déroulement du PEL, il est donc prévu de consulter régulièrement la population.

### Concertation des équipes municipales

Au cœur des actions du PEL, les services de la ville sont consultés régulièrement sur sa mise en œuvre. Chacun des services associés propose une déclinaison opérationnelle des orientations du PEL. Les actions sont évaluées et permettent des ajustements au plus près des objectifs fixés. Des rencontres régulières permettent cette approche.

### Consultation des partenaires

Pour trouver sens, le PEL doit nécessairement s'appuyer sur l'expertise et l'expérience de l'ensemble des acteurs de l'action éducatif. Il est donc nécessaire d'animer tout au long de la mise en œuvre du projet, une participation efficace où le regard des partenaires et institutions sera, scrupuleusement, appréhendé. La transversalité et l'addition de ces ressources est un point fondamental et l'essence même de l'ambition du PEL. Des réunions sont ainsi proposées pour mieux connaître les champs d'intervention de chacun et ainsi élaborer des projets communs.

## LE PILOTAGE ET L'ÉVALUATION

Le PEL est un outil vivant et en perpétuel renouvellement. Sa mise en œuvre doit donc favoriser un processus continu de questionnement de ses constats et orientations.

Les actions conduites pour faire vivre le PEL font l'objet d'une évaluation continue pour ainsi mieux s'adapter aux besoins du territoire et de ses habitants.

Des initiatives aujourd'hui engagées pourront laisser place à des actions nouvelles. C'est un processus qui implique l'ensemble des partenaires : le public, les familles, les services, les partenaires...

C'est un projet non figé, qui saura s'adapter dans le temps aux opportunités et nouveaux besoins. Pour être partagée, cette dynamique s'appuiera sur :

- Des fiches actions, qui permettent une déclinaison opérationnelle du PEL. Chaque fiche précise, pour chaque action, ses objectifs et prévoit les modalités d'évaluation. De nouvelles fiches alimenteront en permanence le Projet Educatif Local,
- Un comité de pilotage, composé des élus de la ville, des représentants des services et des principaux partenaires sera mis en place. Il se réunira à raison de une à deux fois par an. Il suivra de manière rapprochée la mise en œuvre du PEL et son évaluation. Il devra par ailleurs porter un regard et formuler un avis sur les propositions de fiches actions avant validation.



# Les orientations politiques et chantiers prioritaires



## ACCOMPAGNER L'OUVERTURE AU MONDE ET A LA SOCIÉTÉ POUR CONSTRUIRE LES CITOYENS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

*L'éducation à la citoyenneté reste un préalable à toute autre forme d'éducation et ambitionne de reconnaître l'autre et respecter le cadre dans lequel nous vivons : notre société. Parler d'éducation à la citoyenneté c'est évoquer simplement les notions de politesse, d'acceptation de l'autre dans toute leur diversité, de civisme, d'environnement, d'esprit critique, de liberté individuelle, de l'intérêt général qui additionne les intérêts particuliers, de responsabilité...*

*Parler d'éducation à la citoyenneté, c'est offrir aux enfants et aux jeunes la capacité et les outils pour comprendre leur société et les aider à y prendre la place qui est la leur.*

**Objectif 1 : Développer l'apprentissage du « vivre ensemble » et de la solidarité en favorisant le brassage culturel, générationnel et géographique**

- Développer des initiatives pour lutter contre toutes les formes de discrimination en utilisant tous les ressorts de l'identité culturelle de l'individu, déconstruire les schémas de représentation, les stéréotypes et préjugés,
- Accompagner le développement du sens critique et la capacité à formuler des propositions qui pourront prendre sens collectivement
- Développer du lien et de la connaissance intergénérationnelle (familles, parents, enfants, mémoire et histoire,...),
- Eduquer à la mobilité et à ses enjeux, les enfants et les jeunes



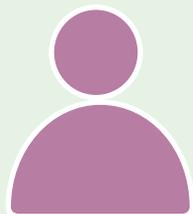
## **Objectif 2 : Favoriser la prise de responsabilité et l'investissement des enfants et des jeunes dans la vie de la cité**

- Permettre aux enfants de s'approprier les valeurs de la République et de maîtriser les pratiques et comportements civiques associés,
- Développer les espaces d'initiative dans lesquels les enfants et les jeunes pourront développer leur capacité de choix et leur sens critique,
- Créer les conditions d'une plus grande implication des enfants et des jeunes dans les actions ou projets,

## **Objectifs 3 : Penser les aménagements de l'espace public, l'accueil dans les équipements et dans les projets pour l'ensemble des enfants et des jeunes**

- Poursuivre le travail d'accueil individualisé sur tous les temps de l'enfant avec la mise en œuvre de projet d'accompagnement individualisé,
- Permettre aux enfants et aux jeunes de participer à la réflexion des aménagements des espaces dédiés,
- Conforter la place du Conseil Communale des Enfants dans sa capacité à formuler des propositions,
- Accompagner le développement des compétences des encadrants dans la prise en charge des publics porteurs de handicap,
- Renforcer les partenariats de compétences pour renforcer la capacité des accueils à prendre en charge tous les publics (prise en charge, aménagement, accompagnement des familles,...)





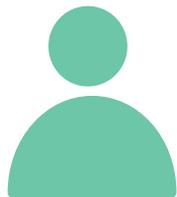
**Objectif 4 : Permettre à chacun de s'appropriier toutes les formes des nouvelles technologiques comme support à l'échange, à l'ouverture au monde et comme levier de développement personnel**

- Poursuivre le schéma de développement du numérique dans les écoles et les équipements d'accueil de loisirs,
- Former l'ensemble des acteurs éducatifs pour une éducation des enfants et des jeunes à la lecture des images et à un usage critique du numérique,
- Généraliser les échanges entre familles et professionnels sur les opportunités et risques du numérique

**Objectif 5 : Favoriser dans l'ensemble des initiatives la sensibilisation aux notions de développement durable et de respect de l'environnement**

- Proposer dans les projets pédagogiques des orientations permettant de comprendre et agir sur son environnement,
- Multiplier dans les actions proposées les gestes éco-responsables,
- Apporter un soutien technique aux équipes éducatives dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'éducation à l'environnement





## COMBATTRE LES INÉGALITÉS DANS TOUTES LEURS FORMES

*L'éducation est un droit fondamental pour tous quelle que soit sa situation. L'ensemble des actions proposées doivent donc être, systématiquement, lors de leur définition, réfléchies pour être accessible pour tous. L'ensemble de la population doit pouvoir se sentir légitime de bénéficier des services qui lui sont proposés.*

### Objectif 1 : Favoriser l'accès de tous à l'information

- Améliorer la qualité de l'information en direction des familles, des enfants et des jeunes,
- Utiliser l'ensemble des ressources qui permettront un déplacement de l'information en ciblant plus spécifiquement les supports (plus offensive, plus adaptée aux nouvelles technologies, ciblée en fonction de la nature des informations et publics)

### Objectif 2 : Favoriser l'exercice du droit aux loisirs et aux vacances

- Développer l'accompagnement des familles et des jeunes dans l'utilisation des dispositifs d'aide existants (temps forts d'information mutualisés, permanence dans les quartiers, faciliter les démarches d'inscriptions, accompagnement sur des projets...),
- Accompagner les jeunes eux-mêmes et les familles dans la conception et la réalisation de leurs projets de vacances et de loisirs (bourses aux projets, développement de séjours familles,...),
- Expérimenter des nouvelles offres de loisirs et de vacances dans des champs nouveaux et dans des démarches innovatrices

### **Objectif 3 : Accompagner les enfants, les jeunes et les familles vers l'offre socio-éducative, sportive et culturelle**

- Identifier, renforcer, conforter les passerelles entre le temps scolaire, péri et extrascolaire sur l'ensemble des tranches d'âges (articulation, continuité, cohérence éducative, renforcement des connaissances mutuelles de l'ensemble des acteurs...),
- Analyser, développer et qualifier l'offre spécifique à formuler en direction des publics 11-15 ans fréquentant le moins les activités proposées ; sortir des cadres traditionnels institués pour répondre aux spécificités de ces publics,
- Poursuivre le travail d'amélioration de la qualité des accueils sur les structures en développant les compétences, renforçant les modalités d'accueil dans des conditions réfléchies pour chaque structure et inscrites comme un point majeur des projets pédagogiques,
- Favoriser, aider au développement de toutes les formes de mobilité des publics dans la ville et au-delà de ses frontières (projets inter-quartier, mobilité des services et des offres sur le territoire pour aller à la rencontre des publics, utilisation des transports en commun...),
- Favoriser l'accès à l'ensemble des équipements de la ville (parcs, équipements sportifs, espaces culturels,...),
- Rendre accessible et visible les projets des différentes associations du territoire et favoriser les actions passerelles pour une plus grande appropriation et une plus grande proximité pour le public,
- Favoriser l'accès aux loisirs des jeunes filles et renforcer la mixité filles/garçons

### **Objectif 4 : Favoriser l'accès de tous à la santé par des actions éducatives et des actions d'accompagnement**

- Développer la lutte contre les conduites addictives et les comportements à risque,
- Promouvoir les initiatives sur les thématiques de la nutrition et de l'estime de soi sur tous les temps de l'enfant (scolaire, péri et extrascolaire),
- Favoriser l'émergence d'actions promulguant la notion de « sport santé »,
- Conforter et étendre le réseau des partenaires de prévention et d'éducation à la santé,
- Renforcer les compétences des acteurs en développant des actions de formation ciblées

## Objectif 5 : Favoriser l'accès à l'autonomie et à l'emploi des jeunes

- Soutenir les dispositifs d'information sur les formations, l'orientation professionnelle,
- Renforcer les partenariats et maintenir la présence des dispositifs de droit commun sur le territoire,
- Développer les initiatives privilégiant la mobilité des jeunes pour leur insertion,
- Développer les projets d'accompagnement des premières expériences professionnelles et des offres de stage à valeur ajoutée

## Objectif 6 : Prévenir les comportements à risque et la petite délinquance

- Définir dans le cadre du CLSPD (Conseil Local de Prévention de la Délinquance) des objectifs relatifs au public jeune,
- Conforter le développement des initiatives dans le cadre des actions politique de la ville ayant pour finalité la cohésion sociale,
- Renforcer le rôle et la place de la prévention spécialisée,
- Déployer des actions de proximité pour renforcer la médiation sociale sur les territoires les plus fragilisés



# Priorité 3



## VALORISER ET SOUTENIR LE RÔLE ET LA FONCTION DES PARENTS

*On peut rapidement établir le constat que, de plus en plus tôt, l'organisation de notre société prend le relais des parents dans leur travail éducatif. Les raisons et conséquences sont multiples. De la même manière, nous savons de mieux en mieux qu'il n'y a pas d'actions éducatives efficaces sans les parents. Travailler en partenariat avec les familles, soutenir l'exercice de la fonction parentale fait partie d'un projet éducatif local.*

**Objectif 1 : Porter dans le développement de nos actions une attention toute particulière pour les publics les plus fragilisés et les plus éloignés**

- Valoriser les rôles et les compétences des parents : responsabilité et autorité, confiance en soi, transmission de l'histoire familiale, élaboration de repères, protection et développement de l'enfant...,
- Développer des modalités d'accompagnement vers les propositions éducatives pour les familles les plus éloignées et les plus fragilisées,

**Objectif 2: S'appuyer sur les ressources et partenaires agissant pour la parentalité dans le développement de nos initiatives**

- S'inscrire dans un partenariat le plus large possible d'acteurs intervenant dans l'appui à la parentalité,

**Objectif 3: Inscrire dans les projets des services et dans le développement des dispositifs la question fondamentale de la mixité sociale**

- Soutenir les responsables des lieux et structures fréquentés par les parents à accueillir ou susciter de nouvelles initiatives en recherchant la fréquentation de publics issus de milieux divers, de générations et de catégories socioprofessionnelles et culturelles différentes

## DEMOCRATISER L'ACCES AUX PRATIQUES ARTISTIQUES, CULTURELLES ET SPORTIVES

***L'activité sportive, la pratique artistique et culturelle sont des dimensions à part entière dans l'éducation des enfants et des jeunes. Elles favorisent leur bien-être et leur épanouissement. Ce sont des éléments clés de tout parcours éducatif. Ces disciplines doivent pouvoir bénéficier à tous. Leurs accès doit être possible dès le plus jeune âge, sans conditions.***

### Objectif 1 : Développer l'idée de parcours culturel et sportif, pour les enfants et les jeunes

- Développer et valoriser les partenariats de projets avec l'Education Nationale dans le cadre du temps scolaire,
- Concevoir des partenariats avec les structures d'accueils péri et extrascolaire, afin de les accompagner dans leur réflexion sur la place de l'éducation artistique dans les projets d'équipement (objectifs, concepts de projets, outils, ressources, compétences, médiation culturelle, place dans le temps de l'enfant,...),
- S'appuyer et soutenir les ressources locales en matière d'actions sportives pour conforter l'idée que cette activité est un vecteur d'épanouissement et d'éducation,
- Renforcer les passerelles entre les éducateurs sportifs, l'école et les clubs sur les différents temps de vie de l'enfant et du jeune

### Objectif 2 : Rendre accessible l'ensemble des ressources et actions culturelles

- Renforcer la communication dédiée à l'enfance et la jeunesse sur l'offre culturelle et sportive locale,
- Développer des initiatives au plus près des populations les plus éloignées des ressources

